

Préparation à l'Habilitation Electrique du Personnel Non Electricien

Opérations d'ordre non électrique (Bo, Ho, HoV) et/ou électriques simples (BS) et/ou manœuvres (BE manœuvre)

DURÉE



2 jours (14 heures) par groupe de **4 à 8 personnes maximum.**

PUBLIC



Personnel non électricien exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques (Bo/Ho).

Personnel non électricien chargé, de réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques, d'accomplir des interventions élémentaires sur des équipements électriques (BS/BE).

PRÉREQUIS



Posséder des **connaissances** élémentaires en **électricité** est recommandée pour suivre cette formation.

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Nous contacter pour des formations en langue étrangère.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants isolants, VAT, dispositifs de consignation et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

PLANNING



Les dates de nos formations «INTER» sont consultables sur notre site Internet guards.fr sur la page «Planning»

OBJECTIFS

- Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation, acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT/HT.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux travaux hors tension ou au voisinage, aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques.
- Connaître et appliquer les méthodes d'une intervention élémentaire en basse tension.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : Bo / Ho (v) et/ou BS et/ou BE manœuvre.
- Accéder aux locaux Haute Tension.
- Préparer à l'habilitation électrique selon la NF C 18-510/A2.

L'arrêté d'application de la norme évoqué dans l'article R.4544-3 et les articles R.4544-9, R.4544-10 du Code du travail.

PROGRAMME

Enseignement théorique :

Évaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation.

L'évaluation des risques,
Les grandeurs électriques,
Les dangers de l'électricité,
Les mesures de protection,
Les limites, zones et opérations liées,
Les équipements de protection,
Les rôles et titres d'habilitations,
Les outillages et matériels électriques,
Procédure et déroulement des interventions,
L'exécutant non électricien Bo Ho HoV : rôle et opérations,
Le chargé de chantier Bo Ho HoV : rôle et opérations,
Le chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres : rôle et opérations,
Le chargé d'interventions élémentaires BS : rôle et opérations,
Procédure en cas d'accident électrique,
Procédure en cas d'incendie électrique.

Mise en situation pratique et/ou jeux de rôles. (4h00)

PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel pédagogique et technique

Notre centre de formation est équipé d'armoires électriques et de valises didactiques et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.